

# journée technique

### Nouvelles clés de l'innovation pour valoriser les ressources minérales primaires ou secondaires : rechercher, analyser, préparer et séparer

Tournai (Belgique)

### Jeudi 8 novembre 2018

Cette journée technique propose deux centres d'intérêt.

Durant la matinée, pas moins de huit exposés détailleront les procédés innovants pour le traitement des matières minérales primaires et secondaires. De nouveaux moyens d'investigation et de nouvelles technologies viennent d'être mis au point. Ils se développent pour le traitement des minerais, qu'ils soient issus de gisements naturels ou de la récupération dans les déchets. Les exposés présenteront quelques aspects de ces innovations les plus récentes.



Les installations du Centre Terre et Pierre à Tournai, en bordure de l'Escaut.

Dans l'une des halles d'essais du CTP, la Plateforme IMPRoVE

L'après-midi, nous visiterons le Centre Terre et Pierre de Tournai (CTP). Il développe des activités de recherche industrielle très orientées vers le traitement de ces minerais. Il dispose de laboratoires nombreux et variés, et d'une large gamme d'outils de traitement qui peuvent mener jusqu'à la réalisation de pilotes de démonstration. Nous pourrons découvrir ses installations les plus nouvelles.

#### programme

9 h 00 Accueil 9 h 40 Exposés:

- Analyse des ferrailles de DEEE incinérées, par Fabrice Jolivalt, Rolanfer
- Nouvelles techniques de comminution par emploi des microondes (au labo) et par puissance électrique pulsée (procédé industriel). Application au béton, aux aimants, etc., par Solène Touzé, BRGM
- Innovation, modularité et mobilité au service de la transition écologique, par David Ravet, MTB Recycling
- Electrodynamic Sorting (EDX™) ou tri par courants de Foucault à fréquence variable, appliqué aux métaux légers et alliages, par Philippe Wavrer, Caspeo

11 h 00 Pause

- 11 h 20 • LIBS : une technique émergente d'identification appliquée au traitement et au recyclage de matière minérale, par Valérie Sciamanna, CTP
  - Présentation du Mineral Libs, par Christian Bohling, Secopta, et un représentant du groupe Horn
  - Phyto-récupération de déchets contenant du nickel par Econick en Albanie, par Claire Hazotte, Econick
  - Application de la biolixiviation aux DEEE, la R&D du BRGM, par Solène Touzé, BRGM

12 h 30

14 h 00 Visite des différents ateliers de recherche du CTP

16 h 00 Fin de la journée

#### **important**

Le nombre de visiteurs étant limité, les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de leur arrivée. Pour des raisons de sécurité, nous tenons à rappeler que les participants à la visite doivent porter des chaussures de terrain, un casque et un gilet de sécurité.

### conditions générales

#### INSCRIPTION

Les personnes désirant participer aux journées techniques de la Société de l'industrie minérale sont invitées à remplir le bulletin d'inscription.

Les bulletins d'inscription doivent être accompagnés du chèque correspondant ou des informations complètes concernant le paiement par carte bancaire. Les bulletins sont adressés à :

> Société de l'industrie minérale 17 rue Saint-Séverin, 75005 Paris (France)

Si l'inscription est retenue (dans la limite des places disponibles), le participant reçoit :

- · une confirmation d'inscription ou une facture,
- et éventuellement une notice d'information sur les conditions de déroulement particulières à la session (lieu, plan, transport, accueil, déjeuner de travail, hébergement, etc.).

L'adhésion individuelle à la Sim est de 50 euros.

L'adhésion REC (retraité, étudiant ou en recherche d'emploi) est de 30 euros.

#### **important**

Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de leur arrivée.

#### **MODALITÉS D'ANNULATION**

Toute annulation devra être signalée par écrit au secrétariat des inscriptions dès que possible.

En cas d'urgence, l'annulation pourra être annoncée par téléphone (secrétariat des inscriptions, +33 (0)1 53 10 14 70). Dans ce cas, elle devra faire l'objet d'une confirmation écrite sous 24 heures. Toute demande d'annulation parvenant au secrétariat de la Sim 30 jours avant la date de la journée technique sera prise en considération et fera l'objet d'un remboursement ultérieur avec une retenue de 8 € pour frais de gestion.

Toute demande d'annulation parvenant entre 15 et 30 jours avant la date de la journée technique fera l'objet d'un remboursement partiel, limité à 50 % du montant.

Enfin aucune demande de remboursement ne pourra être prise en considération si la demande d'annulation parvient au secrétariat de la Sim moins de 15 jours avant la date de la journée technique.

#### RESPONSABILITÉ

La Sim ne pourra être tenue pour responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté et en particulier de l'annulation de la journée technique par suite d'une insuffisance d'inscriptions, d'annulation des sociétés nous recevant pour les journées techniques et de tous faits exceptionnels (grèves, intempéries, etc.).



#### RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT UNE INSCRIPTION

Secrétariat des inscriptions de la Sim : Tél. +33 (0)1 53 10 14 70 - Fax: +33 (0)1 53 10 14 71 E-mail: contact@lasim.org

## **Bulletin d'inscription**

Journée technique Groupe de travail Recyclage et valorisation et GMB-Sim Jeudi 8 novembre 2018

Nouvelles clés de l'innovation pour valoriser les ressources minérales primaires ou secondaires, Tournai (Belgique)

· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Nom : Prénom :
Société : Fonction :
Adresse:
Code postal : Ville : Pays :
Tél. : E-mail :
Numéro de TVA intracommunautaire :
Secteur : 🔲 administration - organisme public 🔲 recherche - ingénierie 🔲 enseignement 🔲 fédération - association
☐ industrie ( fabricant de produit finis  exploitant  constructeur - fournisseur) ☐ autre
Je souhaite recevoir les lettres d'information de la Sim par e-mail $\Box$
Frais de participation : ☐ 60 € TTC pour les membres Sim  n° de carte membre obligatoire : /
→ Je règle par □ CB □ Eurocard Mastercard □ Visa □ American Express
N°:
Date d'expiration : / 3 derniers chiffres au dos de la carte :
Titulaire:
→ Je règle par chèque joint, à l'ordre de la Sim, tiré sur une banque française
→ Je règle par virement immédiat, en euros, sur le compte bancaire de la Sim (motif : JT18-15) :

## pour adhérer à la Sim !

société	285 €
individuelle	50 €

- retraité, sans-emploi, étudiant, enseignant 30 €
- Adhérer à la Sim, c'est...

- être informé des évolutions techniques de vos métiers ;
- √ bénéficier de l'organisation de la Sim. lieu d'échanges et de rencontres :
- ✓ profiter des synergies existant entre toutes les professions réunies au sein de l'Association.

Adhérer à la Sim c'est aussi bénéficier de 20 % de réduction sur toutes les manifestations et publications de l'association.

www.lasim.org

SG Paris Saint-Michel IBAN: FR76 3000 3030 8500 0372 6256 107 **BIC: SOGEFRPP**